CONCOURS IPCSR 3e CLASSE

NOTE DE SYNTHÈSE

Session 2017

PROPOSITION DE TRAITEMENT ET ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Document pédagogique réalisé par le SANEER & SR

À SAVOIR

Cette proposition de correction a une vocation pédagogique. Elle ne constitue pas un corrigé officiel du ministère de l'Intérieur. Pour une note de synthèse, plusieurs plans peuvent être recevables dès lors qu'ils répondent à la commande, hiérarchisent correctement les informations du dossier et respectent la méthode de l'épreuve.

Mise à jour : Septembre 2026

1. Présentation du sujet

Session : 2017

Épreuve : Note de synthèse

Durée : 3h00 – Coefficient : 2

Sujet / thème : Pollution atmosphérique : facteurs, effets et solutions de lutte, notamment liées à la circulation routière

Le dossier comporte 15 documents répartis sur 20 pages. Le sujet invite à traiter la pollution atmosphérique en France comme à l'étranger, en identifiant d'abord ses facteurs et ses effets, notamment sanitaires, puis en présentant les principales solutions envisagées ou mises en œuvre contre la pollution liée à la circulation routière, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

2. La commande

Destinataire	Non précisé dans le sujet : il s'agit d'une note de synthèse sans destinataire imposé.
Contexte professionnel	Concours IPCSR 3e classe - sujet d'ordre général et d'actualité portant sur la pollution atmosphérique et, plus particulièrement, sur la pollution liée à la circulation routière.
Verbe(s) de commande	« élaborerez », « identifier », « présenterez ».
Objet de la note	Présenter de manière synthétique les défis de la lutte contre la pollution atmosphérique, puis les réponses mises en œuvre ou envisagées pour réduire la pollution issue de la circulation routière.
Contraintes particulières	Deux axes sont explicitement attendus : 1) facteurs et effets de la pollution, sans se limiter aux seuls effets sanitaires ; 2) solutions liées à la circulation routière, avec leurs avantages et leurs inconvénients, en France comme à l'étranger.

> **MÉTHODE :** avant toute lecture approfondie du dossier, reformuler la commande en une phrase simple.

3. Sujet annoté / surligné

L'annotation du sujet a pour objectif de faire apparaître la logique de la commande et d'identifier les documents réellement structurants. Il ne s'agit pas de tout surligner : le candidat doit pouvoir distinguer les éléments qui servent à comprendre le sujet, à construire le plan et à illustrer l'argumentation.

Les passages à mettre en évidence doivent permettre de repérer rapidement :

- la nature exacte de la commande ;
- le périmètre du sujet : *pollution atmosphérique liée à la circulation routière* ;
- les deux grands axes imposés par le sujet ;
- les documents pivots sur les facteurs, les effets et les solutions ;
- les principaux exemples français et étrangers ainsi que les avantages et inconvénients des mesures proposées.

Documents à annoter en priorité :

- Document 2 (ADEME) : document pivot pour définir la pollution atmosphérique, ses origines, le rôle majeur des transports et surtout du trafic routier, les effets sur la santé, l'environnement et le climat, ainsi que les grands outils d'action en Europe et en France.
- Document 3 (rapport du Sénat) : document central pour mesurer l'ampleur du problème : coût économique et financier, gravité sanitaire, responsabilité des grands secteurs d'activité, dont les transports.
- Documents 4 et 5 : à surligner pour consolider la partie sur les effets sanitaires et la place croissante des transports dans la pollution, notamment en milieu urbain.
- Document 6 : document essentiel pour la seconde partie : il présente directement plusieurs solutions avec leurs avantages et leurs inconvénients (circulation alternée, péage urbain, zones à faible émission, renouvellement du parc automobile).
- Documents 7, 8 et 9 : à annoter pour appuyer juridiquement et concrètement la mise en place des certificats qualité de l'air (Crit'Air) et des zones à circulation restreinte.
- Document 11 : à retenir pour l'exemple étranger sur le péage urbain, ses effets, ses limites et la nécessité d'alternatives crédibles à la voiture.
- Documents 12, 14 et 15 : à utiliser pour élargir et structurer les solutions : mesures gouvernementales, développement des transports collectifs, intermodalité, modes doux et planification via les PDU.
- Documents 10 et 13 : documents d'illustration sur les alternatives comportementales : covoiturage, autopartage, télétravail et éco-conduite.

<u>Conseil :</u>

Pour éviter un surlignage trop chargé, il est conseillé de n'annoter de manière détaillée que les documents les plus structurants (2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 14 et 15) puis d'ajouter un repérage plus léger sur les documents techniques ou d'illustration (1, 7, 8, 9, 10 et 13). L'objectif est que le sujet annoté fasse apparaître immédiatement le cheminement de la note : causes et effets d'une part, solutions d'autre part.

Code couleur dans le dossier annoté :

- 🟧 **Jaune :** causes, facteurs, sources, polluants
- **Rose :** effets et conséquences

- **Bleu :** solutions, actions, dispositifs
- **Vert :** avantages, résultats, efficacité
- **Orange :** inconvénients, limites, coûts, difficultés
- **Violet :** cadre juridique, objectifs, données de cadrage indispensables

Le sujet annoté est consultable ici : https://saneer-sr.org/wp-content/uploads/2026/09/epreuve-ecrite-1-sujet-commun-concours-externe-et-interne-note-synthese-session-2017-notes.pdf

4. Analyse du dossier

Cette partie ne doit pas être une reprise document par document. Elle sert à faire apparaître les grandes idées transversales qui structurent le dossier.

Idée directrice n°1 : La pollution atmosphérique est un phénomène multi-sources. Elle a des origines naturelles et surtout anthropiques ; transports, habitat, industrie et agriculture y contribuent, tandis que l'urbanisation, la météorologie et la topographie peuvent aggraver les concentrations.

Idée directrice n°2 : Ses conséquences sont multiples : sanitaires en priorité (effets aigus et chroniques, maladies respiratoires, cardiovasculaires et cancers, vulnérabilité de certains publics), mais aussi environnementales, climatiques, matérielles et économiques.

Idée directrice n°3 : La lutte contre la pollution liée à la circulation routière repose sur un ensemble complémentaire de mesures : réglementation et surveillance, renouvellement du parc, restrictions de circulation, péages, transports collectifs et modes actifs, covoiturage, télétravail, autopartage et éco-conduite. Aucune mesure n'est suffisante isolément.

Éléments secondaires ou à écarter : les détails juridiques trop fins des décrets, l'énumération exhaustive des villes ou chiffres, les développements techniques sans lien direct avec la commande et toute actualisation extérieure au dossier. Les exemples servent à démontrer une idée, pas à devenir le plan de la note.

5. Proposition de plan

PLAN POSSIBLE

I. Une pollution atmosphérique multi-source aux conséquences majeures

A. Des origines diverses, avec une place importante du trafic routier et des facteurs aggravants

B. Des effets sanitaires, environnementaux et économiques qui justifient l'action publique

II. Des réponses multiples pour réduire la pollution liée à la circulation routière

A. Des politiques préventives et incitatives favorisant des véhicules et des mobilités moins polluants

B. Des mesures contraignantes efficaces mais présentant des limites, à combiner avec des alternatives à la voiture individuelle

Pourquoi ce plan ?

Il reprend exactement la logique imposée par le libellé du sujet. Le rapport du jury confirme qu'une première partie devait traiter les facteurs et les effets, puis une seconde les solutions contre la pollution liée à la circulation routière, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Le choix de deux sous-parties par grande partie permet de hiérarchiser les informations sans juxtaposer les documents.

6. Proposition d'introduction

La pollution atmosphérique constitue un enjeu majeur de santé publique et de protection de l'environnement. Si elle peut avoir des origines naturelles, elle résulte largement des activités humaines, parmi lesquelles le trafic routier occupe une place importante, particulièrement dans les zones urbaines. Ses effets sont multiples et justifient la mise en œuvre de politiques visant à prévenir, surveiller et réduire les émissions. Après avoir présenté les principaux facteurs de la pollution atmosphérique et ses conséquences, cette note exposera les principales mesures mises en œuvre ou envisagées pour limiter la pollution liée à la circulation routière, ainsi que leurs avantages et leurs limites.

7. Éléments attendus dans le développement

I. Une pollution atmosphérique multi-source aux conséquences majeures

Origines et facteurs : distinguer sources naturelles et anthropiques ; montrer que transports, habitat, industrie et agriculture contribuent à la pollution ; expliquer le rôle aggravant de la densité urbaine, des conditions météorologiques et de la topographie.

Place du trafic routier et polluants : rappeler son poids dans les émissions, notamment de particules fines et d'oxydes d'azote, sans présenter la circulation routière comme l'unique source de pollution atmosphérique.

Conséquences : effets sanitaires immédiats et chroniques, publics vulnérables, mortalité prématurée ; ajouter les conséquences environnementales, climatiques, matérielles et économiques afin de ne pas réduire la première partie au seul volet sanitaire.

II. Des réponses multiples pour réduire la pollution liée à la circulation routière

Prévenir et inciter : normes et surveillance de la qualité de l'air, renouvellement du parc et véhicules moins polluants, aides à la conversion, éco-conduite, PDU, transports collectifs, marche, vélo, covoiturage, autopartage et télétravail.

Contraindre : circulation alternée, zones à circulation restreinte et certificats Crit'Air, péages urbains et gestion du stationnement. Présenter pour chaque famille de mesures les effets recherchés et les résultats observés dans le dossier.

Mettre en balance avantages et inconvénients : efficacité parfois immédiate, baisse du trafic et des émissions, recettes favorisant le report modal ; mais coûts de mise en œuvre et de contrôle, effets sociaux, report de circulation ou caractère temporaire. Faire ressortir la nécessité d'un ensemble cohérent et complémentaire de mesures

8. Documents officiels et ressources

Sujet officiel : Ministère de l'Intérieur - concours IPCSR 3e classe, session 2017 - épreuve écrite d'admissibilité n°1, note de synthèse.

Rapport du jury : Ministère de l'Intérieur - rapport du jury de la session 2017, notamment les pages consacrées à l'analyse de la note de synthèse.

Meilleures copies publiées : deux copies du concours externe et une copie du concours interne ; la meilleure note de synthèse indiquée par le jury est de 17/20.

Document pédagogique SANEER & SR
Cette proposition vise à accompagner la préparation des candidats au concours IPCSR. Elle ne se substitue ni au sujet officiel ni, lorsqu'il existe, au rapport du jury.